



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 mai 2023

Résolution de Mme Mathilde Maillard du 28 mars 2023 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Valentin Christe : « Occupation du parking-relais des Prés-de-Vidy par les gens du voyage : du "provisoire qui dure" ? »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 28 mars 2023, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de M. Valentin Christe : « Occupation du parking-relais des Prés-de-Vidy par les gens du voyage : du "provisoire qui dure" ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de Mme Mathilde Maillard :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne contact avec les autorités cantonales afin qu'une solution globale soit mise en place au niveau cantonal et intercantonal ».

Réponse de la Municipalité

La Municipalité a envoyé, en date du 20 avril 2023, un courrier à M. le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, afin de solliciter l'ouverture de discussions au sujet de la situation observée au parking-relais des Prés-de-Vidy.

La Municipalité a également demandé une approche globale et proactive au Canton, qui a la responsabilité de ce dossier, de manière à anticiper ce type de problèmes à l'avenir. Une première séance a déjà été tenue entre les autorités municipales et cantonales ainsi qu'avec des représentants de Communes vaudoises en date du 26 avril 2023.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter